et-Moselle avec 373, les Ardennes avec 171, le Pas-de-Calais avec 144, les Alpes-Maritimes avec 128, le Var et les Vosges avec 113, Seine-et-Oise avec 110.

En résumé, durant l'année 1893, 9,047 personnes majeures sont devenues Françaises par voie de naturalisation, de déclaration ou de réintégration. A ce nombre, il faut ajouter 6,494 enfants mineurs, dont 3,001 sont devenus Français irrévocablement, et 3,193 sous faculté de répudiation. On obtient ainsi un total de 15,241 nouveaux Français.

LA GUERRE ENTRE LA CHINE ET LE JAPON

Le bombardement de Teng-Chow-Foo

Shanghaï, 20 janvier. — La flotte japonaise qui a tiré hier sur Teng-Chow-Foo, bombarde actuellement cette ville.

Le croiseur anglais *Daphné* et le croiseur américain *Yorktown* se trouvent dans le voisinage.

La défaite des Chinois à Haï-Tcheng

Iroshima, 20 janvier. — Le général Nodzu télégraphie des détails sur la défaite des Chinois à Haï-Tcheng. Le mouvement a commencé à huit heures du matin.

A midi les Chinois étendirent leur front de bataille sur une largeur de cinq milles.

Une division de la troisième armée japonaise réussit à tenir l'armée chinoise en échec du côté de Haï-Tcheng jusqu'à 4 heures du soir.

Les Japonais, prenant l'offensive, attaquèrent l'aile droite des Chinois, qui était mise en déroute complète à 6 heures du soir.

La plus grande partie de l'armée chinoise vaincue s'est retirée vers le nord-ouest. Le reste s'est replié sur New-Chwang.

Les Japonais ont pris 7 canons et beaucoup d'autres armes.

NOUVELLES DU JOUR

Une élection sénatoriale dans le Calvados

Caen, 20 janvier. — On a procédé aujourd'hui à Caen, à l'élection sénatoriale, en remplacement de M. Anne, décédé. Votants : 1,146. Ont obtenu : MM. Tillaye, républicain, 403 voix ; Toutain, id., 385 ; Guernier, id., 326. Ballottage.

Caen, 20 janvier. — 2e tour : MM. Tillaye, républicain, 492 voix ; Toutain, republicain, 392 ; Guernier, républicain, 254. Ballottage.

Caen, 20 janvier. — 3e tour de scrutin : Tillaye, 621 voix, élu, Toutain, 479.

Les généraux Jamont, de Gallifet et Mercier

Paris, 20 janvier. — D'après le *Gil Blas* de demain, le général Jamont remplacera, au Conseil supérieur de la guerre et à l'inspection de l'armée de l'Est, le général de Gallifet qui sera atteint, mercredi, par la limite d'âge.

Le général Mercier succéderait au général Jamont dans le commandement du 6e corps.

Les révélations de la « Libre Parole »

Paris, 20 janvier. — La *Libre Parole* de demain publiera, comme suite aux scellés du Panama, une curieuse et suggestive lettre saisie à la Banque Propper, et adressée le 25 septembre 1888 au baron de Reinach par M. de Laboulaye, administrateur délégué de la Caisse d'épargne postale et contenant ce post-scriptum :

« J'ai vu M. Léon Say l'autre jour, il m'a annoncé que vous aviez désigné M. Jules Roche comme gouverneur de la Banque de France au prochain chambardement général.

» Je ne le vois pas bien discutant sur l'escompte avec Alphonse de Rothschild; mais il ne faut s'étonner de rien en France, tout arrive. »

Les directions du Saint-Siège. — Une lettre de Léon XIII à l'archevêque de Besançon

Besançon, 20 janvier. — Mgr Petit, archevêque de Besançon, a reçu de Léon XIII cette lettre autographe, en réponse aux vœux qu'il avait adressés à Sa Sainteté :

« LÉON XIII, PAPE

« Vénérable Frère, salut et bénédiction apostolique.

« Les vœux de l'église de Besançon, si noblement exprimés par son nouvel archevêque, Nous ont été très agréables. Rien, assurément, n'est plus sacré que cette fidélité qui vous unit constamment avec Nous dans la parfaite communauté de sentiment et de volonté dont vous nous offrez l'assurance; rien de plus louable que votre ardent désir de voir le royaume de Jésus-Christ s'agrandir parmi les nations et de contempler l'autorité de l'Église notre mère, acceptée avec l'honneur qu'elle mérite, fleurir auprès des princes et des peuples.

« Et vous même aussi, Vénérable Frère, vous ne voyez pas sans douleur les machinations ourdies quotidiennement par des sectes perverses dans le but, non seulement d'empêcher l'Église, à l'aide de ses remèdes bienfaisants, d'éclairer les questions et de diriger les classes de la société qui en ont le plus besoin, mais encore de faire mépriser, rejeter et défaire son action.

« C'est donc avec le plus grand soin, et avec la même sagesse dont vous avez fait preuve, que vous continuerez à développer les principes chrétiens qui doivent servir de base à la constitution des sociétés, jusqu'à ce qu'ils atteignent les ouvriers et les hommes du peuple : c'est cette classe qu'il est le moins difficile de ramener à adorer la sainte croix de l'Évangile et à s'y conformer par de bonnes mœurs: et il est impossible d'y arriver sans que peu à peu les classes supérieures et la société tout entière en subissent l'influence de cette guérison tant désirée : c'est le salut des cités et le présage d'un siècle meilleur.

« Nous savons très bien, Vénérable Frère, en quelle estime vous tenez ces principes que, selon le devoir de Notre charge apostolique, Nous avons sans cesse inculqués, comme aussi les heureux fruits que votre dévouement absolu sait changer en leur faire produire. Nous prions Dieu instamment qu'il daigne par sa grâce multiplier ces excellents fruits en même temps que Nous accordons de tout Notre cœur la Bénédiction apostolique à vous et à votre clergé et à votre peuple.

« Donné à Rome, près Saint-Pierre, le 31 décembre 1894, dans la dix-septième année de Notre Pontificat.

« LÉON XIII, PAPE ».

« A Notre Vénérable Frère Fulbert, archevêque de Besançon, à Besançon ».

Les élections municipales de Toulouse

Toulouse, 20 janvier. — 44 sections sur 57 donnent : liste radicale (conseil dissous), 10739 voix; liste progressiste, 9553.

Ce résultat est dû au manque d'entente entre les adversaires de la municipalité qui, divisés sur la question politique, n'ont pas groupé leurs forces sur le terrain municipal.

Beaucoup de conservateurs, n'ayant pu voter pour la liste progressiste contenant des francs-maçons, se sont abstenus.

Le socialiste Costa élu député

Budrio, 20 janvier. — Le socialiste Costa est élu député contre le général Mirri.

Manifestations patriotiques

Paris, 20 janvier. — Des manifestations ont eu lieu aujourd'hui en l'honneur des soldats français morts glorieusement à la sanglante bataille de Buzenval.

A Courbevoie, le général Jobry a prononcé d'une voix émue une patriotique allocution.

Dijon, 20 janvier. — Une imposante manifestation patriotique a eu lieu aujourd'hui en mémoire des soldats français tombés le 22 janvier 1871 en défendant la ville contre les troupes allemandes. Toutes les autorités civiles et militaires, les anciens défenseurs de la ville, les anciens militaires, etc., assistaient à cette cérémonie. Plusieurs discours ont été prononcés. La foule était nombreuse et émue.

Saint-Quentin, 20 janvier. — Ce matin a eu lieu la manifestation patriotique annuelle à l'occasion de l'anniversaire de la bataille de Saint-Quentin.

La foule était énorme.

Le monument de la défense était orné de faisceaux de drapeaux tricolores. Plusieurs discours ont été prononcés. Le cortège, composé de toutes les autorités civiles et militaires, des anciens militaires, des sociétés de tir, etc., était précédé par la « Lyre Saint-Quentinoise », qui jouait une marche guerrière.

Après la cérémonie, beaucoup de personnes sont allées porter des couronnes au cimetière, sur la tombe des soldats français.

Les prières publiques
La lettre pastorale du cardinal Richard

Paris, 20 janvier. — Voici les passages principaux de la lettre pastorale de Son Eminence le cardinal archevêque de Paris, ordonnant des prières publiques à Notre-Dame, le dimanche 27 janvier, à l'occasion de la reprise des travaux parlementaires :

« C'est la tradition des nations chrétiennes, que la France, *fille aînée de l'Eglise*, ne saurait oublier ; et si notre législation actuelle garde le silence sur cet acte religieux, il appartient au peuple chrétien de suppléer à ce qui manque dans nos lois en accomplissant librement le devoir de la prière. C'est d'ailleurs faire une chose éminemment utile, au milieu des discussions des partis, que d'unir les cœurs dans une prière inspirée par l'amour du pays.

» Nous sommes d'autant plus pressés, cette année, de vous convoquer dans notre antique basilique de Notre-Dame, à l'ouverture des Chambres législatives, que nous obéissons, en le faisant, aux conseils donnés avec une autorité paternelle par Léon XIII, dans sa lettre apostolique aux princes et aux peuples de l'univers, promulguée le 20 juin de l'année dernière. »

La lettre pastorale ajoute : « Mus par le double amour de la religion et de la patrie, nous apporterons notre concours au gouvernement de notre pays, pour affermir l'ordre social, nous l'apporterons en chrétiens: et c'est pour cela que nous viendrons de nouveau au pied des autels offrir à Dieu nos supplications pour la prospérité de la France. »

L'agitation en Grèce

Athènes, 20 janvier. — La question de la suppression des octrois et celle des nouveaux impôts créés pour remplacer ces derniers, ont donné lieu à deux meetings contradictoires qui ont été tenus au Champ-de-Mars. Quelques bagarres entre les manifestants se sont produites à la fin de ces réunions.

Le prince royal, entouré de son état-major, s'est rendu au Champ de Mars. La foule l'a acclamé, et diverses suppliques destinées au roi lui ont été remises. Le prince a recommandé le calme.

Déjà, il y a quelques jours, une grave manifestation avait eu lieu à Athènes, et des délégués furent nommés, pour exposer au roi la détresse où étaient les contribuables par suite des nouveaux impôts.

Très ému, le roi promit d'agir de manière que les plaintes fussent exaucées, regrettant qu'elles n'aient pas été formulées plus tôt.

L'affaire Portalis

Gien, 20 janvier. — Une nouvelle perquisition a été faite hier au domicile de M. Merry, maire de Gien, qui avait patronné la candidature de M. Portalis pour retrouver des documents concernant des hommes politiques et cotiés à M. Merry par M. Portalis.

Cette perquisition n'a produit aucun résultat.

N. B. — Ce résultat nous étonne d'autant moins que nous savons, de bonne source, que M. Portalis a emporté avec lui les susdits dossiers.

Un rapprochement... piquant

Paris, 20 janvier. — Nous apprenons que M. de Lamotte, capitaine au 36e d'infanterie et ami personnel de M. Félix Faure, sera attaché à la maison militaire du nouveau président.

Il nous paraît difficile que M. le général Darras (celui-là même qui a dégradé Dreyfus) ne soit pas appelé aussi auprès de M. Félix Faure ; il y a entre eux des liens analogues à ceux qui unissaient le président Carnot et le général Brugère.

Il y a deux ans environ, l'officier et le député, chassant ensemble, celui-ci envoya sa charge de plomb dans les jambes de son compagnon. Ce rapprochement paraîtra piquant ou cinglant, au moment où l'on s'applique à trouver des ressemblances entre le président défunt et le nouvel élu.

Elu à peu de frais

Paris, 20 janvier. — On sait que la candidature du regretté M. Carnot fut imaginée par MM. Colfavru, Dide et Hubbard, qui firent appel à son patriotisme pour barrer la route à M. Jules Ferry. Les bulletins qui devaient servir dans les réunions préparatoires du congrès et au congrès furent commandés et payés par M. G. Hubbard. La note s'éleva, tout compris, à soixante-douze francs. Comme on le voit, il est de beaucoup moins coûteux de faire élire un président de la République qu'un député, ou même un simple conseiller général ou d'arrondissement.

Discorde dans le cabinet italien

Rome, 20 janvier. — En dépit des démentis officieux, nous croyons être en mesure d'affirmer que la discorde règne au camp ministériel au sujet de la clôture de la session parlementaire.

M. Saracco a eu un long entretien avec M. Crispi et ne lui a point caché qu'il était nettement opposé à la clôture. Cette opinion paraît être partagée par d'autres ministres encore.

Suicide du ministre d'Espagne au Caire

Le Caire, 20 janvier. — M. Olal, ministre d'Espagne au Caire, s'est suicidé, hier, en coupant la gorge. M. Olal était depuis très peu de temps en Egypte où il avait succédé à M. Polo Bernabé dans le poste de ministre récemment créé par M. Moret. C'était un homme d'une quarantaine d'années, qui, jusqu'à sa nomination, avait occupé une situation modeste au ministère d'Etat à Madrid. On ignore encore les motifs qui ont pu pousser M. Olal à cet acte de désespoir.

SOCIÉTÉ INDUSTRIELLE & COMMERCIALE
DE ROUBAIX

Assemblée générale du 17 janvier 1895

RAPPORT

DE M. LOUIS CORDONNIER, PRÉSIDENT. — (Suite)

Le 17 octobre suivant, eut lieu, également à la Bourse, une seconde assemblée générale de l'industrie et du négoce de Roubaix; le temps qui s'est écoulé depuis la précédente séance avait été employé à préparer les statuts de la société dont le principe avait été précédemment voté. Pour vous donner une idée du soin apporté dans cette tâche, je me bornerai à vous dire que nous sommes procurés les statuts et règlements de toutes les sociétés industrielles et commerciales qui existent en France, sans oublier l'une des plus anciennes et des plus considérables de toutes, celle de Mulhouse: vous pouvez juger par là quel travail de correspondance et de compilation a été nécessité par la confection de notre petite brochure de si modeste apparence.

Mais avant de procéder à l'examen de ces statuts, et revenant, avec toute la déférence due à leur auteur (1), sur des scrupules auxquels, vous vous le rappelez, avait répondu par avance notre collègue, M. Achille Roussenq, j'avais tenu, au nom du Comité lainier, transformé en Commission d'initiative, à dissiper tout malentendu au sujet, non pas d'une défiance — la pensée n'en était même pas venue à personne — mais d'une sorte de dualité qui aurait pu exister entre la Chambre de commerce et la Société en formation. Et voici en quels termes je l'avais fait :

« Les initiateurs de l'ancien Comité lainier et de la Société nouvelle n'ont jamais eu l'intention d'empiéter sur les attributions de la Chambre de commerce ni d'entraver son action, mais il y a mille questions très intéressantes pour quelques-uns d'entre nous et auxquelles la Chambre ne peut s'attarder, il en est d'autres que nous pourrions traiter dans le même sens, mais à votre mère, nous serions, si vous le voulez, la Chambre des députés et la Chambre de commerce le Sénat.

» Loin de rêver de conflits, nous pensons au contraire que souvent nous pourrons prêter un concours utile à la Chambre de Commerce, en donnant par exemple aux plus laborieux de nos collègues les moyens de faire chez nous une sorte de stage : ne lui fournirions-nous pas un élément précieux de recrutement ? Du reste il ne saurait y avoir de conflits là où se trouve cette étroite communauté d'intérêts qui nous unit. En fait, aucun conflit ne s'est jamais produit en des circonstances analogues. La puissante société industrielle de Mulhouse vit dans les meilleurs termes avec sa Chambre de Commerce, il en est de même à Lyon où existent le Comité de défense du marché des soies et plusieurs autres groupements très-actifs, il en est de même partout. Pourquoi en serait-il autrement parmi nous ? »

C'est sur la foi de ces déclarations, que vous avez faites vôtres par votre approbation, que nous nous sommes *mis en campagne, et l'événement a montré que nous* avions raison, car deux ans se sont écoulés sans qu'aucun conflit d'attributions ni aucun nuage se soient élevés entre la Chambre de commerce et la Société industrielle dont l'action commune a au contraire plusieurs fois produit d'excellents résultats : je citerai notamment l'amélioration du service des postes et télégraphes et l'augmentation du nombre des membres de la Chambre de Commerce.

Cette question préliminaire une fois réglée à la satisfaction générale, notre première tâche était d'arrêter définitivement nos statuts, ce qui fut fait dans les séances des 17 octobre et 3 novembre 1892.

Pour en finir d'une seule fois avec ce qui est relatif à la régularisation de notre situation, je mentionnerai ici que la Société industrielle et commerciale de Roubaix a été constituée légalement en vertu d'un arrêté préfectoral en date du 5 mai 1893, lorsque ne s'est pas borné, en cette circonstance, à l'accomplissement strict des formalités administratives, il s'est rappelé les dispositions bienveillantes de M. le Préfet à l'égard du Comité lainier et il n'a pas voulu laisser échapper l'occasion qui se présentait d'en assurer le bénéfice à la nouvelle société; c'est pourquoi il sollicita et obtint, à la date du 20 février 1893, une audience dans laquelle le représentant du gouvernement voulut bien s'informer en détail sur l'origine, la constitution et le fonctionnement de la nouvelle société à laquelle il déclara prendre un très vif intérêt. Il ne nous reste plus, Messieurs, qu'à desirer la déclaration d'utilité publique et je crois que nous sommes en situation d'obtenir, dans un délai assez rapproché, cette suprême consécration.

La reprise de nos relations commerciales avec la Suisse a fait l'objet d'une campagne, fort active à certaines périodes, et qui, pour des raisons que j'ignore, semble être un peu ralentie dans ces derniers temps. Cette question est précisément celle que nous avons introduite la première de toutes dans l'ordre du jour des délibérations de notre Société naissante et le dossier y relatif est à coup sûr l'un des plus volumineux de nos archives.

A notre première assemblée générale régulière, 3 novembre 1892, j'avais l'honneur de vous presenter le mémoire suivant :

(Ce mémoire a été publié, le 3 novembre 1892, par le *Journal de Roubaix*).

Bien que les événements aient marché depuis lors, il me semble que nous n'avons aujourd'hui rien à retrancher de cette déclaration que vous avez sanctionnée par un vote unanime après les observations de MM. Alexandre Vernier, Leburque, Auguste Florin, Louis Blondet, Waldemar Lestienne, Emile Bossut et Jules Toulemonde; nous n'avons rien non plus à y ajouter. Et comme cette délibération fut envoyée en son temps à M. le Ministre du Commerce, à la Commission des Douanes et aux deux Chambres, il n'a jamais été exact de dire, comme on l'a fait plus tard, que Roubaix s'était désintéressé de la reprise des négociations commerciales avec la Suisse. L'affaire a été reprise du reste sur l'initiative, cette fois, du groupe du négoce en tissus, et je serai amené à en parler dans l'ordre chronologique. (*A suivre.*)

(1) M. Henry Mathon, alors président de la Chambre de commerce.

Réunions révolutionnaires

A TOURCOING
LA CONFÉRENCE DE LA « GRANDE-HALTE »

Cette fois les affiches auront dit la vérité, toute la vérité : les orateurs annoncés étaient là, et leurs discours ont été tout ce qu'il y a de plus révolutionnaire. Il n'y a que les auditeurs qui ont fait défaut, et encore, la *moitié au moins ne paraissaient pas partager les étranges* théories qu'on a longuement, trop longuement développées pendant plus de deux heures.

Les citoyens Renou, conseiller général de la Seine; Chausse, conseiller municipal de Paris; Dejeante, qui se fait une réclame d'être poursuivi par la cour d'assises de la Seine, et le chapelier Faberot, députés de la Seine, sont exacts et arrivent à l'heure dite — à onze heures du matin.

A ce moment il n'y a pas vingt personnes à la Grande-Halte. Des agents de police et deux gendarmes font les cent pas aux environs; et tout fait prévoir qu'aucune bagarre n'est à craindre. Un vendeur de journaux, venu de Lille, qui n'obtient qu'un très médiocre succès, annonce tour à tour « La Petite République » et « La Voix » ou « La Volonté du Peuple. »

On voit arriver à ce moment un groupe assez nombreux de Roubaisiens; au reste, ceux qui s'y connaissent disent qu'il y avait dans la salle beaucoup plus d'étrangers que de Tourquennois.

Enfin la séance s'ouvre en présence de 70 à 80 assistants et ce chiffre n'augmentera guère.

Le citoyen Bouchez qui restera ensuite au bureau, en qualité de secrétaire, explique qu'il appartient à l'assemblée de nommer son bureau, et demande si on veut ratifier le choix qui a été fait par les organisateurs de la réunion, du citoyen Renou, comme président : « — Gérault-Richard », crie-t-on dans la salle. On explique qu'il faut un président effectif; et on pose la question sacramentelle : « Que ceux qui veulent le citoyen Renou comme président... etc. » Tous l'ont affirmé.

Mais il y a des réclamations: il s'en faut, et de beaucoup, que toutes les mains se soient levées; et un assistant proteste en disant, que ce n'est pas de cette façon qu'on doit interpréter « la volonté du peuple. »

Le citoyen Renou prend place au fauteuil et demande qu'il lui soit adjoint deux assesseurs. On donne le nom du citoyen Parckoucke, mais un autre citoyen crie qu'on a voulu répondre : « Le citoyen Parckoucke n'accepte pas. — Alors, « Libbrecht ! Libbrecht ! » s'écrie-t-on. — Et une autre voix déclare : « Le citoyen Libbrecht n'accepte pas davantage. »

On se rabat sur le citoyen Harel: par deux fois celui-ci dit « qu'il n'accepte pas cet honneur. » Cependant, il faut par se décider, et va prendre place à gauche du président.

La désignation du second assesseur se fait sans encombre; c'est le citoyen Brulois qui va se mettre à la droite du conseiller général de la Seine.

Le citoyen Renou a la parole facile : et son discours ne dure pas moins de trois quarts d'heure; après lui on aurait pu sans inconvénient lever la séance : car les autres n'ont fait que répéter en y ajoutant, par ci par-là, certains développements, tous les arguments qu'il avait exposés.

Il a passé en revue les fois qu'on avait faites depuis la grande Révolution, en faveur de la classe ouvrière : ces fois n'ont jamais été que des leurres : on a toujours eu la bonne intention de ne jamais les appliquer, et les travaux leurs sont aujourd'hui plus exploités que jamais, quand ils essaient de faire valoir leurs droits, on envoie les gendarmes, les soldats; et il rappelle les luttes, les massacres du Creuzot, de Montceau-les-Mines, de la Ricamarie, etc.

Il faudra en venir au grand moyen, pour avoir raison de cette société pourrie : la grève générale. On dit que c'est impossible : rien n'est plus pratique, au contraire ; on n'avait pas voulu reconnaître aux employés des chemins de fer et des grands services le droit de se syndiquer; mais il a bien fallu s'y résigner. Eh bien ! quelle situation résulterait-il de l'arrêt complet des moyens de transports, coïncidant avec la grève générale des mineurs ? Ne serait-ce pas, en quelques jours, la cessation du travail dans toutes les fabriques ?

L'orateur termine par une charge à fond sur les capitalistes, à qui il faudra faire rendre gorge. Il a été applaudi à diverses reprises aux cris de Vive la Société ! ou vive la Révolution sociale !

C'est le conseiller municipal Chausse qui lui succède; la comparaison avec le précédent orateur ne serait certes pas à son avantage; il parle un peu par saccades, en allant de ci de là, les deux mains dans les poches de son pantalon; il est jeune encore, et on sent qu'il en est à ses débuts.

Il dit que rien n'est plus facile, en France, que de faire une révolution ; le passé est là pour le prouver ; mais ce qu'on n'a jamais su faire, c'était d'en assurer les résultats; les vampires bourgeois se trouvaient toujours là, à point, pour les escamoter à leur profit.

Il *trouve ensuite que si la fortune publique était équitablement répartie entre tous, le commerce n'en irait que* mieux: et on ne songerait pas à thésauriser, comme le font les capitalistes; et on dépenserait davantage.

Quoi qu'il en soit, il faut déposséder les bourgeois, au profit de la collectivité; et, s'il le faut, on se servira, pour arriver à ce résultat, des armes de nos pères; et on descendra dans la rue.

Le député Dejeante, qui n'a pas été moins violent, a déridé tous les fronts; il parle avec une extraordinaire volubilité, et a une mimique très expressive : « Avant de faire partie du Palais-Bourbon, dit-il, je professais le plus profond mépris pour les parlementaires; et, depuis que j'y suis, mon dégoût a atteint des bornes incommensurables.»

Et il parle de ses collègues, parmi lesquels on trouverait plus de 150 panamistes et 200 maîtres chanteurs. Il a souvent des mots forts drôles; et lui aussi, conclut à la grève générale.

Il a obtenu la meilleure part des applaudissements. Il a fait allusion aux poursuites dont il était l'objet, à propos du journal belge *La Caserne*, et a déclaré qu'il avait plus de patriotisme que les voleurs de la Chambre et les maîtres chanteurs.

Faberot vient ensuite; il est très solennel; mais il parle facilement. Il recommande de se grouper, de former des cercles d'études; d'imposer le mandat impératif et des démissions en blanc : « On n'est pas deux ans au Palais Bourbon sans y être empoisonné ! » dit-il.

Il dit en terminant : « Nous nous reverrons; si ce n'est pas nous, ce sera d'autres nous mêmes. »

Comme la conférence était contradictoire, le président avait demandé plusieurs fois, si quelqu'un désirait prendre la parole; personne ne s'est présenté; mais un loustic, comme il s'en trouve toujours, même dans une assemblée de 100 personnes, engageait successivement la *Croix du Nord*, le *Journal de Roubaix* et l'*Avenir* à monter à la tribune.

A noter que la tribune était de plein-pied !

Le citoyen Bouchez se lève et donne lecture d'un ordre du jour conçu à peu près en ces termes :

« Les citoyens présents à la réunion approuvent sans réserves les moyens proposés pour arriver à la grève générale, et à la révolution sociale. »

On se sépare aux cris de vive la Révolution sociale !

Les orateurs, qu'accompagne le citoyen Harel, et tous les Roubaisiens reprennent pédestement le chemin de la gare.

A ROUBAIX
LA CONFÉRENCE DE LA RUE VALLON

Une réunion tumultueuse. — La bagarre. — L'intervention de M. Chapé, commissaire de police. — La séance est levée. — Le poivre blanc. — La sortie des députés.

Nous avons annoncé que les députés Faberot et Dejeante, partisans de la grève générale, devaient faire, à Roubaix, au local de la Société coopérative l'*Avenir*, rue Vallon, une conférence, dont M. Renou, conseiller général de la Seine, devait être président.

Les deux députés allemanistes qui, il y a quelques jours, avaient été bafoués en public, voulaient prendre ainsi une publique revanche.

Après avoir, dans la matinée, fait une conférence à Tourcoing, ils pensaient pouvoir rester les maîtres de la salle de la rue Vallon, à Roubaix.

Les guesdistes, adversaires de la grève générale, en ont décidé autrement.

La formation du bureau

La réunion était annoncée pour cinq heures. A quatre heures quarante-cinq, c'est-à-dire un quart d'heure avant le moment fixé, les députés Dejeante et Faberot, suivis *du citoyen Renou, conseiller général de la Seine, et du* citoyen Chausse, conseiller municipal de Paris, montent sur l'estrade.

Ceux-ci en présence d'une cinquantaine de personnes, toutes partisantes de la grève générale, que le bureau a été constitué de la façon suivante :

Renou, président. Assesseurs, Verleyen et Descamps. Ces deux derniers membres du groupe de la rue Vallon.

Le citoyen Renou, qui ressemble, à s'y méprendre, au citoyen Marqui, ex-député de Lille, prend la parole et déclare que l'ouvrier est impitoyablement jeté à la porte des ateliers quand il s'est dévoué socialiste. Il sait, ajoute le conseiller général de la Seine, qu'on ne lui rendra pas justice. C'est pourquoi il veut la grève générale, ce droit que l'empire a concédé aux travailleurs. Mais, en 1871, deux cent mille combattants, armes de fusils et de canons, ne sont pas moins été vaincus.

— C'est à douter de la force ! s'écrie le citoyen Renou.

— Vous avez pu voir, continue-t-il, que le suffrage universel est enfermé dans une souplore. C'est, en effet, la population ouvrière qui devrait avoir la majorité au Parlement; et c'est tout le contraire qui se produit !

Il faut en finir avec ce système d'émancipation. La bourgeoisie est à son déclin : les événements du Panama, des chemins de fer du Sud; le chantage des journaux, en sont la preuve.

Quand on voit cela, il faut chercher le moyen de combattre les exploiteurs d'une façon efficace.

Les travailleurs se sont dit que le suffrage universel est une duperie. Ils ont affirmé, au Congrès de Marseille, comme au Congrès de Nantes, que, pour remédier à cet état de choses, il fallait faire crever de faim les bourgeois, en organisant la grève générale.

C'est, dit en terminant M. Renou, ce que les orateurs vont nous démontrer ce soir. La réunion, ajoute-t-il, est contradictoire; ceux qui voudront se faire inscrire seront bien accueillis à la tribune, et chacun est libre de venir s'expliquer devant l'assemblée, qui écoutera tous les orateurs avec déférence et courtoisie.

— Je donne la parole au citoyen Faberot, député de la Seine.

M. Faberot s'avance. — Citoyens, dit-il, la dernière fois que je suis venu ici, avec mon ami Dejeante, un scandale s'est produit... Différentes écoles, de ce qu'on appelle le socialisme, sont venues nous contredire tous les deux : je dirai même plus : on nous a empêchés d'exposer nos idées.

Aujourd'hui, citoyens, nous venons, avec calme, vous expliquer quels sont les principes qui dominent notre parti... Dans ce parti, les personnalités sont nuisibles. Car quand des hommes veulent s'élever au-dessus de la classe ouvrière, ils ne sont plus les représentants de cette classe ouvrière.

Le parti socialiste révolutionnaire n'a jamais voulu de chefs ! Car les chefs oppriment !

Tous, nous sommes des soldats !...

Mais, depuis quelque temps, il s'est soulevé dans la masse ouvrière deux courants d'idées : les uns ont travaillé pour le courant politique, les autres, pour la lutte économique.

Eh bien ! la lutte économique prime la lutte politique !

Les questions politiques, on en use d'une façon qui abusent les travailleurs ! ... On n'a qu'un but : le cumul du capital... Les réactionnaires, les opportunistes, les royalistes eux-mêmes, qui tous sont des capitalistes, s'entendent pour écraser le travail !...

Bravo ! bravo !...

Cette exclamation est poussée par tous les assistants qui, avons-nous dit, sont peu nombreux pour l'instant.

....Alors, poursuit M. Faberot, vous abandonnez la première question, pour livrer votre bulletin de vote à ceux qui vous ont toujours trompés... Mais, travailleurs, vous savez bien que tous les moyens sont bons pour arriver ! La classe ouvrière est chassée des ateliers, et c'est alors la misère noire ! Car, sans travail, il n'y a pas de société, et il n'y a pas de société sans travail....

A ce moment, une voix proteste. Un bruit, semblable à celui du tonnerre, se fait entendre. Ce sont les guesdistes qui montent les escaliers et font irruption dans la salle.

— Silence !... s'écrie M. Faberot.

— Silence !... répète le citoyen Renou, président, qui, se levant, agite en vain sa sonnette — une belle sonnette toute neuve, qu'il a apportée, dit-on, de Paris.

Un cri se fait entendre : — Vive Jules Guesde !... — Le tumulte commence : — Vive Jaurès ! Vive Gérault-Richard !...

— Vive Faberot ! Vive Dejeante ! Vive la grève générale ! A bas Jules Guesde ! A bas les vendus !...

— Silence ! .. dit encore M. Faberot, qui ajoute : Citoyens ! Il ne faut pas faire de personnalités...

— Vive Guesde !... A bas la grève générale !...

— Citoyens ! crie encore, d'une voix forte, M. Faberot, ne vous occupez pas des interruptions !... La nature m'a donné assez de voix et assez de courage pour dominer le tumulte ! ..

Mais l'orateur n'est pas écouté. Les guesdistes ont envahi la salle. Ils crient : — Vive Guesde ! A bas Faberot !

Leurs adversaires crient : — Vive Faberot ! A bas Guesde !

Une bagarre s'ensuit. Des coups sont portés de part et d'autre.

M. Faberot. — Pas de troubles !.... Voyons !. .

Le citoyen Renou. — Monsieur le commissaire de police...

Voix nombreuses : Vive Guesde!.. Vive Faberot!...

M. Faberot. — Citoyens!... Ce que vous cherchez, vous allez l'obtenir! Le commissaire de police va dissoudre l'assemblée!...

Pendant ce colloque, un agent de la sûreté, qui voulait empêcher le tumulte, est saisi par des perturbateurs qui veulent le transporter à la tribune. Les coups de poing redoublent. Bientôt on joue du genou ; cela menace de devenir grave.

M. Chapé, commissaire de police, s'avance sur l'estrade. Il retire de sa poche son écharpe, et la montre à la foule.

M. Renou. — Laissez donc votre écharpe dans votre poche !. .

M. le commissaire de police n'écoute pas cet avis, et dit : — Je vais lever la séance !

M. Faberot. — Attendez un instant: tout va rentrer dans le calme. ..

Au moment où M. Faberot adressait ces paroles à M. Chapé, des éternuements se font entendre. Des femmes s'enfuient, portant sur les bras leurs enfants...

— Pouah ! .. pouah !... s'écrie quelqu'un, c'est inadmissible!. . C'est du poivre!. .

Et les éternuements redoublent.

Que s'est-il donc passé ? Un assistant, que les uns disent appartenir au groupe de la rue Vallon, les autres à celui de la Paix, vient de jeter dans les yeux d'un de ses voisins, un sac contenant au moins une demi-livre de poivre blanc de Belgique.

A partir de ce moment, la mêlée devient générale :

Une centaine d'assistants sont aux prises.

Le bureau est debout. Le président agite avec frénésie la sonnette ; les députés Faberot et Dejeante, qui veulent parler, ne parviennent pas à se faire entendre. Tout le monde éternue.

M. Chapé, commissaire de police, prend alors la parole :

— Je lève la séance, dit-il...

M. Dejeante. — Vous êtes des lâches !... et nous, nous sommes des braves !.

M. Faberot, de son côté, proteste. M. Renou se joint à lui. M. le commissaire de police, ceint de son écharpe, quitte l'estrade et va donner l'ordre aux agents de sûreté qui se trouvent dans la salle d'aller appeler les agents de police et les gendarmes qui sont massés dans la rue. Ceux-ci, assez nombreux, font irruption dans la salle et, après maints efforts, parviennent à la faire évacuer. M. Chapé s'est mêlé aux assistants. Il est interpellé par le citoyen Renou, conseiller général de la Seine, et président de la séance, qui lui dit :

— Je suis en rapport avec le Préfet de la Seine; je suis conseiller général... Jamais je n'ai vu, à Paris, dissoudre une réunion aussi promptement que vous l'avez fait vous-même!... Et cependant, j'ai assisté à bien des séances tumultueuses. Je suis un vieux lutteur, Monsieur le Commissaire, et je combattais déjà sous l'empire !

M. Chapé ne se laisse pas intimider : il répond à M. Renou qu'il n'est pas de son avis. Bientôt la salle se vide. Sur le plancher, on remarque le poivre répandu.

Il est alors près de six heures.

Dans l'estaminet contigu, des groupes se forment et se disputent. Mais aucune bagarre n'a lieu.

Une arrestation a été operée. C'est celle de l'anarchiste Blondel, d'Armentières.

CHRONIQUE LOCALE

ROUBAIX

Mort de Son Eminence le cardinal Desprez

ARCHEVÊQUE DE TOULOUSE

Nous recevons, à trois heures du matin, la dépêche suivante de M. l'abbé Dubosq, ancien vicaire à Roubaix, secrétaire particulier du cardinal Desprez :

Toulouse, 21 janvier, 2 heures 05 du matin. — Son Eminence le cardinal Desprez, archevêque de Toulouse, ancien doyen de Notre-Dame, à Roubaix, vient de mourir inopinément. Il a succombé à des complications cardiaques.

La conférence de l'« Union Catholique. » — Dimanche a eu lieu, à la Maison des Œuvres, la treizième conférence donnée par l'*Union Catholique*. Plus de quatre cents auditeurs y assistaient. A quatre heures et demie, M. Ruffelet, président de l'*Union Catholique*, et M. Vitrant, avocat à la Cour de Douai, qui doit faire la conférence, font leur entrée dans la salle, et aux applaudissements de l'assistance, prennent place au bureau au milieu des membres du Corité.

M. Ruffelet ouvre la séance par l'allocution suivante :

« Messieurs, les événements politiques au milieu desquels votre comité inaugure aujourd'hui une nouvelle série de ses conférences, disent assez haut combien l'union est nécessaire pour me dispenser de rappeler en ce moment et le but de notre œuvre, et son incontestable utilité.

» Oui, messieurs, ces événements eux-mêmes le démontrent, il est grand temps que tous les catholiques, tous les honnêtes gens s'entendent et s'unissent dans une action commune, s'ils veulent conjurer le péril qui menace la nation et la société tout entière. »

» On l'a dit, Messieurs, et il faut le redire encore, et le faire comprendre à tous.

» Il est grand temps de réagir contre ce souci exclusif » des intérêts matériels qui tend à envahir toutes les » classes de la société.

» Il est grand temps de rehausser dans l'âme de la » France la notion de l'idéal par le sentiment moral et de » vivifie ce sentiment par la pratique du devoir social.

» Il est temps de relever *ensemble* le bien être matériel » et le niveau spirituel des classes les plus laborieuses, » de mettre dans toute vie humaine plus de dignité, de » dissiper les préjugés de classes en rapprochant les » hommes, de rétablir la paix dans l'atelier et dans la » nation.

» Plus que jamais il importe de donner aux aspirations » sociales de notre époque une direction pratique, d'adopter et d'encourager même les réformes réalisables et » les améliorations possibles, tout en se tenant soigneusement à l'écart des utopies ou des chimères.

» Mais, pour Dieu! Messieurs, n'allons pas à l'encontre de cette œuvre d'apaisement en divisant nos forces, en nous isolant à l'abri des petites querelles de classe ou de parti. Faisons trêve aux ressentiments, mettons nous à l'abri de tout préjugé, en dehors de toute coterie, et plutôt que de nous attarder à critiquer avec passion, parfois même avec aigreur, les systèmes ou les méthodes, soyons charitables pour les intentions et sachons attendre les résultats.

» Oh, je ne me dissimule pas qu'en ceci je demande aux uns et aux autres plus qu'un effort, peut-être même un sacrifice.

» Mais pour nous, Messieurs, qui sommes et voulons rester en dehors de